

MÉGARA HYBLAEA

La nécropole méridionale
de la cité archaïque

Les données funéraires



MÉGARA HYBLAEA
LA NÉCROPOLE MÉRIDIONALE
DE LA CITÉ ARCHAÏQUE

COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

6.1

MÉGARA HYBLAEA
LA NÉCROPOLE MÉRIDIONALE DE LA CITÉ ARCHAÏQUE

1. LES DONNÉES FUNÉRAIRES

Notices des tombes et données biologiques

sous la direction
d'Henry DUDAY et Michel GRAS

par
Reine-Marie Bérard, Mireille Cébeillac Gervasoni, Henri Duday,
Michel Gras, Jean-Christophe Sourisseau et Henri Tréziny

avec la collaboration de
Beatrice Basile, Francesco Brugaletta, Dominique Castex, Federica Cordano,
Pierre Duboeuf, Ugo Filianoti, Françoise Fouilland, Serge Kostomaroff,
Marina Pierobon, Francis Prost et Pascal Sellier

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

2017-2018

Recherches archéologiques conduites de 1947 à 1982
par la Soprintendenza ai Beni Culturali e Ambientali de Syracuse
et l'École française de Rome :

S. L. Agnello, F. Barreca, B. Basile, M. Cébeillac Gervasoni, G.V. Gentili,
M. Gras, G. Vallet, Fr. Villard

avec le soutien du Centre national de la recherche scientifique :
USR 3133 (Centre Jean Bérard de Naples), UMR 5199 (Université de Bordeaux),
UMR 6573 (Université d'Aix-Marseille),
UMR 7041 (Universités de Paris 1 et Paris Nanterre)

HENRY DUDAY ET MICHEL GRAS

PRÉSENTATION

Cette publication (*Mégara Hyblaea 6. La nécropole méridionale de la cité archaïque. 1. Les données funéraires*) présente les résultats obtenus sur environ 700 tombes ou points funéraires provenant de la nécropole méridionale de Mégara Hyblaea.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la cité grecque de Mégara Hyblaea, située à 20 km au nord de Syracuse sur le littoral de la Sicile orientale, était surtout connue grâce aux recherches conduites par Paolo Orsi dans la nécropole ouest de 1889 à 1892, puis dans le grand sanctuaire urbain du nord-ouest et l'habitat de 1917 à 1921.

Dans le secteur situé au sud de la ville grecque, on voyait depuis toujours des sarcophages épars, notamment depuis les travaux réalisés pour l'installation de la ligne ferroviaire en 1868. Orsi n'y avait fait que des interventions très limitées en 1892 et en 1931. La découverte fortuite, en février 1940, du *kouros* portant une inscription en grec sur la cuisse droite donnant le nom d'un médecin (Sombrotidas fils de Mandroklès) avait attiré l'attention.

Quand le surintendant Bernabù Brea invita l'École française de Rome à conduire des recherches sur l'habitat (1949), la Surintendance venait de faire une petite intervention sur quelques tombes mises au jour à l'occasion de travaux agricoles devant la gare de Megara Giannalena (août 1947).

C'est l'installation de la grande zone industrielle d'Augusta-Priolo qui allait révéler la richesse des nécropoles mégariennes au nord et au sud et pas seulement à l'ouest. Au nord, une statue de femme allaitant deux enfants (dite « kourotrophe ») fut découverte en octobre 1952, et une vingtaine de tombes seulement furent sauvées. Au sud, la Surintendance allait être confrontée à un véritable défi : outre la sauvegarde des 60 hectares du site urbain, était-il possible, face à l'implantation industrielle, de sauver un patrimoine funéraire qui allait progressivement révéler son importance ?

Les résultats obtenus l'ont été essentiellement dans le cadre de fouilles conduites dans l'urgence – de 1947 à 1981 soit pendant plus d'un tiers de siècle – face aux projets d'extension de la zone industrielle. C'est naturellement à l'École française de Rome, engagée sur le site avec ses recherches sur l'habitat, que la Surintendance allait demander une surveillance puis une collaboration scientifique sur ce secteur suburbain et extra-urbain. Dès 1951, Georges Vallet et François

Villard intervenaient sur 13 tombes éboulées près du littoral. Puis, en 1953, c'est une véritable fouille de sauvetage qui fut conduite par eux lors de la construction d'une grande usine à ciment («Cementeria»), fouille qui permit la découverte de 78 tombes, opération prolongée en 1954 par la Surintendance (secteur W). Une intervention de l'École française plus limitée (13 tombes) eut encore lieu en 1960 (secteur Y). Les sarcophages et caveaux découverts en 1953-1954 et 1960 ont pu être étudiés avec une précision particulière dans la mesure où la Surintendance avait pu les faire extraire du sol et transporter à proximité de la fortification ouest de la cité où ils se trouvent encore.

Dix ans plus tard (1970), la découverte fortuite d'une tombe monumentale (tombe A2) allait déclencher un véritable programme préventif d'envergure qui conduisit à l'ouverture de grands sondages entre la voie ferrée et la mer (notamment les sondages A, B, C ici conservés en numéros de secteurs) dans lesquels 256 tombes étaient mises au jour. Des explorations complémentaires de 1971 et 1973 (élargies aux secteurs de E à O, repères également conservés, et aux petits sondages S) permettaient notamment la découverte de nouvelles tombes ou points funéraires (136) et la localisation d'une grande voie nord-sud partant de Mégara Hyblaea en direction de Syracuse, avec des tombes monumentales sur les bordures. Toute cette phase fut conduite par l'École sous la responsabilité de Mireille Cébeillac Gervasoni.

En 1974, un autre programme préventif fut mis en place, encore suivi par l'École (Michel Gras) avec un double objectif : élargir la connaissance du secteur de la voie antique au sud d'un grand ponton industriel (secteur P) et sonder systématiquement une large portion située plus à l'intérieur, au nord de l'usine à ciment (secteur Z). Les 162 tombes (28 en P et 134 en Z) mises au jour contribuaient alors à la décision de l'abandon du projet industriel. Une dernière intervention, en 1981 et 1982, suivie par la Surintendance (Beatrice Basile) pour autoriser l'élargissement de la route d'accès à la Cementeria, permettait la découverte de 32 tombes (secteur ZA). La publication a été évidemment conditionnée par l'état de la documentation disponible, différente pour chacune des interventions. L'objectif a été de porter une attention égale à tous les indices documentaires : non seulement les mobiliers, les sarcophages, les monuments funéraires de toutes les typologies mais aussi et surtout les dépositions : ces dernières ont pu être systématiquement relevés *in situ* puis étudiées avec une approche anthropologique pour la phase de 1974. Nous avons pris le parti de mettre à la disposition de la communauté scientifique la totalité des informations disponibles pour chaque tombe ou point funéraire, en indiquant les informations certaines mais aussi celles qui laissent une place au doute en raison du caractère parfois lacunaire des archives de fouille.

Le dossier s'ouvre par une histoire de la recherche détaillée accompagnée du rappel des problématiques affrontées dans le contexte de la recherche sur les nécropoles grecques d'Italie méridionale et de Sicile, et des résultats obtenus, en mettant l'accent sur le lien entre données historiques et données archéologiques. Les travaux anthropologiques donnent lieu en parallèle à une présentation spécifique. Les données funéraires sont publiées ensuite par secteurs en respectant l'ordre chronologique des interventions. Chaque tombe fait l'objet d'une notice, d'une longueur très variable mais toujours organisée de la même manière : d'abord l'identité du ou des défunts (âge et sexe) chaque fois que c'est possible, puis l'étude du conteneur (qu'il soit de pierre ou de céramique, exceptionnellement de métal), l'étude anthropologique des dépositions, la liste des mobiliers (et des objets personnels) présentés par matériau et par type (métal puis céramique) et par chronologie ; enfin, une datation est systématiquement indiquée pour chaque tombe. Dans une dernière partie, quelques bilans sont proposés, aussi bien pour la topographie que pour les dépositions, les sarcophages et les mobiliers. Par choix délibéré, ce volume ne se veut pas une étude typologique et stylistique des céramiques : la mauvaise conservation des décors ne favorisait d'ailleurs pas une telle approche (notamment pour les céramiques de Corinthe), mais toute la documentation graphique et photographique est mise en ligne.

Ce sont les dépositions et les contextes funéraires, trop souvent négligés, qui sont au cœur du projet. La principale caractéristique de cette nécropole est de présenter un grand nombre d'inhumations d'enfant, surtout en amphore et en hydrie, mais aussi des tombes plurielles dans des sarcophages ou des caveaux, tombes contenant plusieurs individus, adultes et enfants, hommes et femmes, appartenant parfois à plusieurs générations. Une lecture anthropologique de la population mégarienne telle qu'elle ressort des données recueillies est enfin proposée comme contribution à un débat historique plus large.

L'étude des rituels funéraires fait l'objet d'un autre volume (*Mégara Hyblaea 6. La nécropole méridionale de la cité archaïque. 2. Archéologie et histoire sociale des rituels funéraires* par Reine-Marie Bérard), qui a été également publié par l'École française de Rome, en 2017. Les questions d'identité, de sexe et de genre, de classes d'âge y sont particulièrement analysées.

REMERCIEMENTS

Nous avons reçu des soutiens durant tant d'années, et cela ne se résume pas aisément. Des visages ont disparu. Et pourtant la mémoire de toutes ces solidarités est bien présente.

La Surintendance de Syracuse a cru, depuis 1949, au projet de l'École française de Rome et elle n'a cessé d'y croire. Dès 1951 et surtout depuis 1970, Luigi Bernabù Brea s'est appuyé sur l'École pour la tutelle de la nécropole méridionale. Paola Pelagatti et Giuseppe Voza ont continué puis, plus récemment, Mariella Muti, Concetta Ciurcina, Beatrice Basile, Rosalba Panvini. Le Musée archéologique régional Paolo Orsi de Syracuse, héritier du glorieux Museo de Piazza Duomo, et longtemps dirigé par Giuseppe Voza, puis par Amalia Curcio, Concetta Ciurcina, Beatrice Basile, Gioconda Lamagna, Mariella Musumeci a été le lieu de la préparation de la publication, dans les réserves (magazzino B). Notre profonde gratitude s'adresse à tous les dirigeants et fonctionnaires qui nous ont accueillis lors des nombreuses missions : notamment Rosalba Amato, Anita Crispino et Angela Maria Manenti, toujours attentives, disponibles et efficaces. Sans leur soutien, nous aurions abandonné depuis longtemps l'entreprise.

L'École française a toujours été à nos côtés. Avec Georges Vallet et tous ses successeurs, avec tous les directeurs des études pour l'Antiquité. L'École et le Centre Jean Bérard de Naples ont pris en charge la quasi-totalité des missions de travail. François Villard avait toujours suivi avec attention une entreprise qu'il avait largement contribué à faire naître. Le CNRS et nos laboratoires ont également droit à notre reconnaissance : ils ont assuré notre salaire et nous ont donné des moyens de travail.

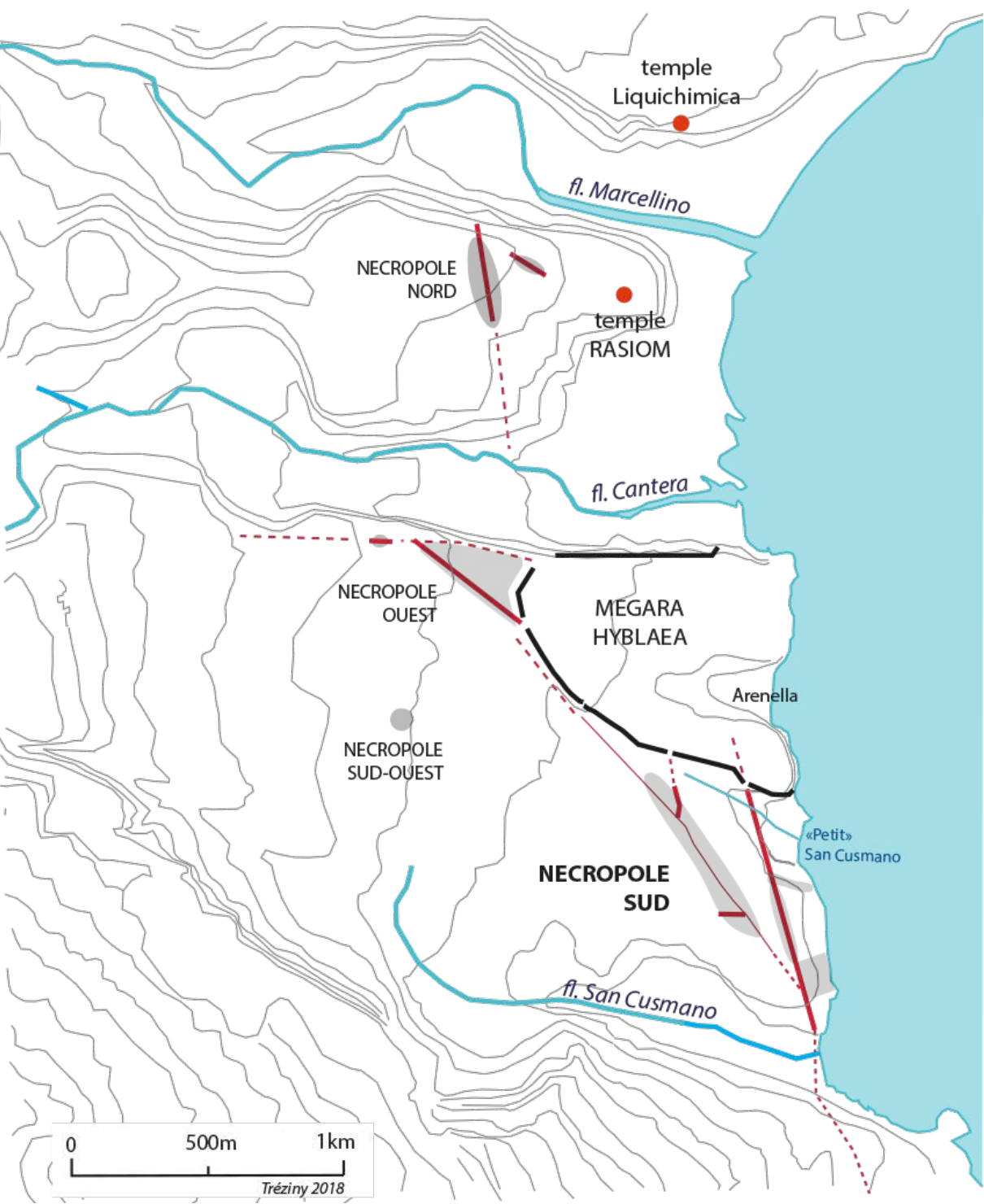
Ces soutiens institutionnels ont été accompagnés par de nombreux amis siciliens. Il faut citer Enrico Procelli et Rosa Maria Albanese, ainsi que Maria Costanza Lentini : au passage par Catane, nous reprenions de l'énergie dans les moments de fatigue voire de découragement, avec des échanges toujours stimulants. À Palerme, Francesca Spatafora et Stefano Vassallo ont fait partie de ces amis attentifs, dynamiques et ouverts.

La page de titre de ce livre mentionne des noms de partenaires et collaborateurs dont le concours fut essentiel. Et d'abord sur le terrain, avec, pour la Surintendance de Syracuse, Francesco Brugaletta de 1970 à 1973, Beatrice Basile et Ugo Filianoti en 1974. Ensuite, le soutien actif de l'équipe mégarienne, avec Henri Tréziny surtout (et pas seulement pour la topographie) mais aussi Jean-Christophe Sourisseau (pour les amphores notamment) et Reine-Marie Bérard dont l'engagement a été sans faille depuis plusieurs années (voir aussi le volume *Megara Hyblaea* 6.2). Françoise Foulland (École française de Rome) a été la référence pour les questions documentaires depuis plus de trente ans. Marina Pierobon (Centre Jean Bérard) a fait une dizaine de missions de dessin d'un mois à Syracuse. Pierre Duboeuf (CNRS) nous a accompagnés lors de plusieurs missions. Agnès Oboussier a réalisé la restauration de nombreux objets.

Nous ne saurions oublier Salvatore Ranno, longtemps notre point d'appui précieux à Mégara ; Fernando Lazzarini, mémoire des archives syracusaines ; Michele Uccello, d'une grande disponibilité dans les magasins du Musée. Il resterait encore à citer de nombreux noms, en Sicile, à Rome, à Milan, à Turin, Naples, Reggio et Salerne mais aussi à Aix, Bordeaux et Paris. Cela reviendrait à citer les amis d'une vie puisque cette publication se confond avec une partie significative de notre parcours professionnel.

Notre seul regret est de ne pouvoir faire lire cette publication à Georges Vallet, à François Villard et à Mireille Cébeillac Gervasoni qui ont tant donné à ce site et qui, par leur engagement, nous ont montré la voie à suivre. Mireille Cébeillac Gervasoni mérite une mention particulière. Comme le lecteur s'en rendra compte, les résultats de ses fouilles des années 1970-1973 ont été exceptionnels. Mireille a fouillé, sans le savoir alors, les zones les plus complexes de la nécropole. Personne n'avait alors conscience de la richesse de ce secteur. Son engagement et la générosité avec laquelle elle nous a confié ses données étaient la condition indispensable pour porter à terme le projet. Elle suivait nos travaux et, le 30 mai 1998, au lendemain d'une présentation préliminaire que nous avons faite à l'École, elle écrivait à l'un de nous (MG) : « J'ai été enthousiasmée par le travail que vous avez fait ! [...] C'est vraiment (paradoxalement !) entrer dans la "vie" de ces gens-là. Il y a une foule d'interrogations et j'ai l'impression que peut-être votre démarche permettra d'y répondre. » Nous étions alors loin du but et nous avons trop tardé. Cette publication est dédiée à sa mémoire.

Henri Duday et Michel Gras



Plan de situation

LISTE DES SECTEURS

Secteurs A, B et C, fouille sous la direction scientifique de Mireille Cébeillac (1970)

Secteur E, fouille sous la direction scientifique de Mireille Cébeillac (1971 et 1973)

Secteur H-0, fouille sous la direction scientifique de Mireille Cébeillac (1973)

***Secteur P, fouille sous la direction scientifique de Michel Gras (1974)**

Secteur S, fouille sous la direction scientifique de Mireille Cébeillac (1970)

Secteur W, fouille sous la direction scientifique de Georges Vallet et François Villard (1953) et de Gino Vinicio Gentili avec une intervention de Ferruccio Barreca (1954)

Secteur Y, fouille sous la direction scientifique de Georges Vallet et François Villard (1960)

***Secteur Z, fouille sous la direction scientifique de Michel Gras (1974) : Z.1 à Z.8**

Secteur ZA, fouille sous la direction scientifique de Beatrice Basile (1981 et 1982)

*Secteurs actuellement mis en ligne.

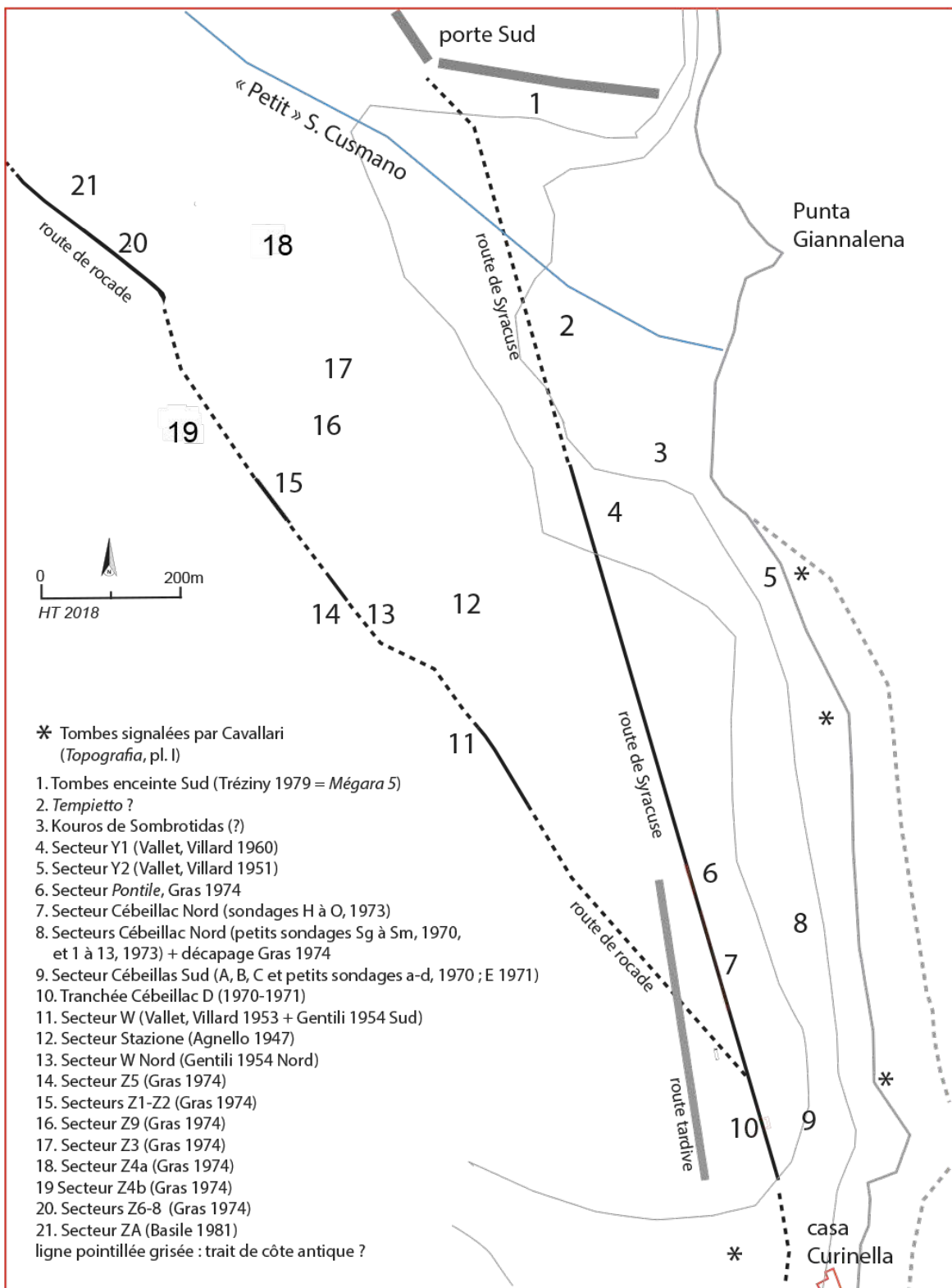


Schéma de localisation des secteurs

HENRI DUDAY ET MICHEL GRAS

NOTES DE VOCABULAIRE

Les notices des tombes sont rédigées selon un modèle que nous nous sommes efforcés de rendre aussi homogène que possible. Cette uniformisation passe en premier lieu par l'emploi d'un vocabulaire précis. Il revenait à chacun de nous de définir la terminologie pour ce qui relevait de sa compétence spécifique (par exemple la dénomination des formes de vases antiques pour M. G. ou la nomenclature anatomique pour H. D.), mais nous nous sommes rapidement rendu compte que nous n'accordions pas toujours la même signification à des termes ou des expressions qui reviennent fréquemment dans la description des tombes et structures funéraires, des modalités de traitement du cadavre, des gestes et des traces qui en découlent. Les mêmes termes n'ont pas toujours la même acception dans les différents milieux de la recherche archéologique, même si l'on s'en tient aux seuls auteurs francophones. Il existe une tradition bien établie parmi les archéologues du monde grec (et éventuellement romain, mais les deux ne sont pas forcément confondus), il en existe une autre, tout aussi répandue mais dans une autre communauté scientifique, celle des chercheurs qui se consacrent d'une manière globale à l'archéologie de la Mort, pour des périodes et dans des contrées très diverses. Nous espérons évidemment que cet ouvrage servira à des chercheurs relevant de ces différents domaines, de sorte qu'il est indispensable que nous nous accordions sur le sens des mots que nous utiliserons. Les réflexions qui suivent ont bénéficié du concours de R.-M. Bérard, J.-Ch. Sourisseau et H. Tréziny.

LES DIFFÉRENTS MODES DU TRAITEMENT DU CADAVRE

Inhumation

En archéologie, le mot « inhumation » signifie que le corps a été déposé dans la tombe sans avoir été soumis à l'action du feu, ce qui, en l'absence de traitement conservatoire (momification) et en dehors de conditions environnementales très particulières (sécheresse majeure, présence de naphte, froid intense, tourbière...), implique que les parties molles sont appelées à se putréfier. Cette définition n'a donc plus rien

à voir avec l'étymologie (mettre en terre), mais il faut bien l'admettre : pour l'ensemble des archéologues et pour la langue française en général, l'inhumation se définit avant tout par le fait qu'elle s'oppose à l'incinération.

Incinération ou crémation

Le second de ces deux termes est en principe plus approprié car il signifie que le corps a été brûlé, alors que le premier évoque une réduction du cadavre à l'état de cendres. Or pour certains, le mot cendres évoque une poussière impalpable, ce qui est évidemment faux si l'on parle d'os brûlés. Nous utiliserons indifféremment les deux pour désigner le traitement du cadavre par le feu¹. Le **bûcher** (quelles que soient sa structure et la manière dont la combustion est ou n'est pas entretenue) a pour rôle essentiel de faire disparaître les parties molles en un temps très bref, quelques heures tout au plus. Il n'y aura donc pas de putréfaction du corps. A la fin de la combustion, le bûcher en tant que tel n'existe plus, il y a à son emplacement un amas de cendres et de charbons que nous désignerons par l'expression **aire de crémation**. C'est donc sur l'aire de crémation que les os et fragments osseux ont été collectés avant d'être déposés dans la tombe dans les cas de sépultures secondaires à crémation (voir infra).

LES MODALITÉS DU DÉPÔT DES RESTES DU DÉFUNT

L'expression *deposizione funeraria* est fréquente dans la littérature archéologique italienne. Dans le français actuel, le mot **déposition** est employé dans le langage juridique avec les sens de témoigner et de destituer, et bien sûr pour la déposition du Christ (descente de la croix). Cependant, « Furetière signale son emploi classique dans le langage religieux pour l'enterrement d'un défunt » (Rey 1992). Nous utiliserons donc ce terme parce qu'il a l'avantage d'être très proche de la forme italienne. Quant au substantif **dépôt**, il indique simplement que quelque chose est déposé, sans présumer du caractère intentionnel de l'action (Boulestin et Duda 2005). On parle couramment d'un dépôt alluvial, d'un dépôt sédimentaire. Il s'agit donc a priori d'un terme plus neutre que celui de déposition, mais lorsqu'on l'applique aux restes du défunt ou aux objets d'accompagnement dans le contexte d'une sépulture, les deux mots deviennent synonymes.

¹ Les partisans de la crémation des corps humains dans la société actuelle s'opposent à l'emploi du mot incinérer en raison du rapprochement fâcheux qui pourrait être fait avec l'incinération des ordures ménagères ; il est cependant consacré par l'usage en français depuis le XII^e siècle avec le sens de « détruire un cadavre par le feu » (Rey 1992).

Dépôt primaire

Cette expression signifie que le défunt a été déposé à l'état de cadavre « frais » dans ce qui est appelé à devenir la tombe définitive, c'est-à-dire dans un état tel que son intégrité organique était encore préservée (du moins dans l'aspect extérieur du défunt). La **sépulture primaire** correspond à ce que les ethnologues appellent des « funérailles simples ». La disparition des parties molles (en général par putréfaction) s'opère donc dans le micro-milieu que constitue la sépulture, et celle-ci peut en conserver le témoignage (connexions anatomiques plus ou moins préservées, diagenèse liée à la production de « jus » organiques...). Un cas particulier est celui de la **sépulture primaire à crémation** ou **tombe-bûcher** (Bel, Blaizot et Duday 2008).

Dépôt secondaire

Ici au contraire, les restes humains ont fait l'objet d'une reprise après la disparition des parties molles (manipulations d'os secs, pour simplifier). Ces gestes peuvent être en quelque sorte préprogrammés, prévus dès l'origine : c'est ce qui caractérise les véritables sépultures secondaires que l'on peut assimiler à ce que les ethnologues appellent « doubles funérailles ». Il peut aussi s'agir d'une gestion a posteriori dictée par des considérations pratiques, par exemple la nécessité de « faire de la place » pour une réutilisation de l'espace : on se trouvera alors dans la situation d'une réduction du squelette (plutôt que réduction du corps, car au moment où elle se produit, le cadavre est réduit à l'état d'os disloqués). La réduction est bien attestée dans les sarcophages de la nécropole (un exemple des plus démonstratifs est la tombe P 11), mais il y a aussi un cas avéré de sépulture secondaire à inhumation (les os disloqués d'un adulte déposés dans un sarcophage d'enfant Z 68). Dans ce cas, il est certain que le corps a été placé dans un lieu de dépôt transitoire où il s'est décomposé avant que ses os desséchés ne soient repris et transférés dans la tombe définitive.

Il peut toutefois exister des sépultures secondaires pour lesquelles il n'y a pas forcément deux lieux de dépôt consécutifs et distincts. Il est donc parfois difficile pour les archéologues de différencier les réductions de véritables sépultures secondaires, car il est très difficile de prouver, d'après les seules observations de fouille, que la reprise des os décharnés était préprogrammée au moment du dépôt initial. Cette notion de pré-programmation est pourtant essentielle. Elle est souvent évidente dans une **sépulture secondaire à crémation**², par exemple

² On remarquera que nous avons opté pour « »sépulture primaire à crémation » et « sépulture secondaire à crémation ». L'usage que l'on fait des expressions « crémation primaire » et « crémation secondaire » est le plus souvent inapproprié. Si l'on s'en tient à ce qui a été dit précédemment à propos du sens que nous donnons aux mots primaire

lorsqu'il n'y a pas de traces de feu dans la tombe, a fortiori lorsque les restes brûlés collectés sur l'aire de crémation ont été déposés dans un contenant tel qu'un vase en céramique (bien évidemment, on n'a pas pu brûler le cadavre à l'intérieur du vase).

LE NOMBRE DE DÉFUNTS ET LA CHRONOLOGIE RELATIVE DES DÉPÔTS

Une sépulture contenant les restes d'un seul sujet est dite *sépulture individuelle*. Lorsqu'il y a les restes de plusieurs sujets, J. Leclerc et J. Tarrête (1988) préconisent le terme général de *sépulture plurielle*. Si ces sujets ont été déposés en même temps, ils parlent de *sépulture multiple* (dépôts synchrones, simultanés), alors que le terme de *sépulture collective* désigne un ensemble dans lequel les sujets ont été apportés en un même lieu mais à des moments différents, en général au fur et à mesure que survenaient les décès (dépôts échelonnés dans le temps).

La *sépulture double* représente la forme *a minima* de la sépulture multiple dans laquelle l'effectif des défunts se limite à 2 (3 pour les sépultures triples...). Il faut donc nécessairement que les dépôts aient été simultanés. Nous ne parlerons donc pas de sépulture double s'il s'agit d'un sarcophage contenant les restes de deux défunts, l'un en connexion (le plus récent), l'autre en situation de réduction (le plus ancien)...

LES DIFFÉRENTS TYPES DE TOMBES

Tombe/sépulture

Bien que les deux soient souvent utilisés comme des synonymes, le mot sépulture a un sens plus restreint qui se limite à l'espace ou à la structure contenant des restes humains (et à ceux-ci tant qu'ils sont à l'intérieur), alors que le mot tombe désigne à la fois la sépulture et éventuellement d'autres compartiments tels qu'un couloir ou une antichambre, le monument sous-jacent, les structures de signalisation, celles qui sont destinées aux cérémonies commémoratives... Ce que nous

et secondaire, une crémation primaire signifie simplement que c'est un cadavre « frais » qui a été brûlé (c'est bien sûr le cas le plus courant, y compris dans les sépultures secondaires à crémation), alors qu'une crémation secondaire correspond au cas où le corps n'a été brûlé qu'après un temps suffisamment long pour qu'il se soit partiellement ou complètement décomposé (c'est rare mais cela existe, voir par exemple Grévin, Baud et Susini 1990). Dans cette acception, c'est donc bien la crémation – et non la sépulture – qui est primaire ou secondaire.

décrivons dans la plupart des cas, ce sera donc la partie sépulture de ce qui était en réalité une tombe. C'est ce qui se passe souvent en archéologie funéraire lorsque seule la partie profonde de la tombe est conservée, c'est-à-dire celle qui contient les restes du défunt. D'où le fait que pour beaucoup d'archéologues, les deux termes sont devenus équivalents.

En ce qui concerne les dépôts à l'intérieur d'un vase en céramique (ou en bronze, mais les occurrences sont exceptionnelles en tout cas dans la nécropole méridionale de Mégara Hyblaea), il faut clairement distinguer deux types :

- d'une part, le dépôt secondaire d'ossements brûlés dans un réceptacle en céramique que l'on désignera par ce qu'il est (*stamnos*, *hydrie*). Nous écrivons donc **dépôt secondaire à crémation dans un *stamnos*, dans une *hydrie*, dans un cratère laconien, dans une amphore attique à figures noires**³...

- d'autre part, l'inhumation d'un (et parfois deux) enfant(s) dans un grand récipient. Nous avons choisi de ne pas utiliser le mot *enchytrismos* suivant en cela les recommandations de Giuseppe Nenci (Scuola Normale di Pisa) qui, en helléniste, faisait observer que le substantif *enchytrismos* n'est pas attesté en grec mais seulement le verbe *enchytrizein* (Aristophane notamment à Athènes au V^e siècle). *Chytrismos* se trouve tardivement (Hésychius). L'utilisation banalisée d'*enchytrismos* et *a fortiori* de ses éventuels dérivés modernes masque le fait que cette famille de mots dérive de *cheo* (je verse) et particulièrement de *chytra*, marmite (Chantraine). Surtout l'usage très récent de franciser le terme (enchytrisme) nous semble pour le moins discutable (en revanche mise en marmite serait acceptable mais il faudrait le limiter aux cas où la marmite est archéologiquement documentée et il resterait à définir le rituel) et enfin utiliser un tel terme dans un milieu scientifique qui sait de moins en moins le grec signifie créer un mot jargonnant et faussement scientifique et érudit, et dont le sens n'est pas immédiatement perceptible (de fait les erreurs existent). Nous avons donc opté pour **inhumation dans un contenant en céramique** lorsque le récipient est si mal conservé que l'on ne peut le classer dans une catégorie typologique particulière ;

³ Nous n'emploierons pas la formulation « crémation dans un vase » car elle pourrait laisser croire que le corps a été brûlé à l'intérieur du vase. La crémation désigne d'abord le fait de brûler le corps, et pas ce qu'il reste de celui-ci après qu'il a été brûlé (même si l'on peut rétorquer que dans la littérature archéologique, l'inhumation consiste en l'enterrement du cadavre mais aussi le squelette dans la tombe). Certes, pour un vase, la confusion n'est guère envisageable, mais cette expression serait tout à fait ambiguë si nous écrivions « crémation dans une fosse » : on pourrait comprendre soit que le corps a été brûlé dans une fosse, soit que l'on a déposé dans la fosse des os collectés sur l'aire de crémation.

sinon, nous le caractérisons ici encore par ce qu'il est : **inhumation dans une amphore** (avec si possible le type de l'amphore), **inhumation dans un pithos, dans une hydrie**.

En ce qui concerne les tombes en fosse, on distinguera des **fosses à contours irréguliers** ou plus simplement des **fosses irrégulières**, et des **fosses quadrangulaires** (qui pourront être rectangulaires ou trapézoïdales).

En général, les parois des fosses quadrangulaires sont à peu près ou parfaitement verticales. Il y a cependant un nombre non négligeable de tombes dont les parois présentent à leur partie supérieure un décrochement horizontal destiné à supporter la couverture (dalles, tuiles, bois ?). Nous parlerons dans ce cas de **fosse à feuillure horizontale** et nous donnerons éventuellement la hauteur de la feuillure et sa largeur, la profondeur totale de la fosse, et sa profondeur inférieure (ou profondeur sous couverture si celle-ci était présente).

La plupart des fosses entament plus ou moins profondément le substrat calcaire. Les fouilles ont cependant révélé des restes humains dans la couche de terre qui surmonte celui-ci, principalement dans les secteurs explorés par M. Cébeillac. Il ne fait aucun doute que certains au moins de ces dépôts correspondent à des sépultures primaires à inhumation, car des connexions anatomiques ont parfois été observées (assez rarement certes, mais il faut tenir compte des possibles perturbations liés aux travaux agricoles).

Pour les **sarcophages monolithes**⁴, nous serons amenés à donner les dimensions extérieures (longueur, largeur, hauteur) et intérieures (longueur, largeur, profondeur). Exceptionnellement, le sarcophage peut être composé de deux moitiés symétriques affrontées à mi-longueur de la cuve, ou avoir été rallongé après enlèvement de l'un des petits côtés (dans ce dernier cas nous parlerons de **sarcophage rallongé**).

Viennent ensuite les **tombes construites** avec des blocs de pierre. Le premier type est celui des tombes dont les parois sont constituées de blocs verticaux (**tombes à orthostates**). On distinguera d'une part les **tombes à orthostates irréguliers**, montées avec des dalles peu ou pas dégrossies⁵, et d'autre part les **tombes à orthostates réguliers** dont les parois sont formées de blocs verticaux soigneusement taillés. Ces deux types se distinguent également par leurs dimensions, les tombes à orthostates réguliers étant beaucoup plus longues, beaucoup plus larges et beaucoup plus hautes⁶ que les tombes à orthostates irréguliers. Bien

⁴ L'adjectif monolithique est d'un usage plus répandu mais nous avons opté pour monolithe, en conformité avec l'expression « sacorfado monolito » utilisée par P. Orsi.

⁵ Certaines de ces tombes sont de plan sensiblement carré (**cistes**), d'autres sont plus allongées.

⁶ On pourrait donc les appeler aussi tombes en grand appareil à orthostates.

évidemment cette typologie reflète souvent une évolution chronologique de l'irrégulier au régulier (voir les typologies constructives de l'habitat dans *Mégara 1*, 1976, portefeuille 1 : atlas, tableau 2).

Le dernier type se rapporte également à des tombes construites en grand appareil, c'est celui que nous désignerons comme un **caveau bâti à assises isodomes** (ou plus simplement comme un **caveau bâti**). Bien que cela ne corresponde pas à une définition précise, nous entendons par caveau une chambre funéraire à la fois vaste et haute. Les longueurs et largeurs intérieures sont comparables à celles des tombes à orthostates réguliers, mais la hauteur est nettement plus grande (entre 0,60 m et 0,97 m pour les tombes à orthostates réguliers, entre 1,02 m et 1,25 m pour les caveaux bâtis). Leurs parois sont formées de deux assises de blocs isodomes.

Parmi les fosses rectangulaires, quelques-unes sont remarquables par le traitement très soigné des parois, à tel point que l'aspect intérieur est parfaitement comparable à celui d'un sarcophage monolithe (surfaces parfaitement dressées et orthogonales avec des arêtes vives) ; toutefois, leurs dimensions et leurs proportions les rapprochent davantage des tombes à orthostates réguliers et des caveaux bâtis. Nous les désignerons comme des **caveaux taillés dans la roche**. On notera que les trois derniers types montrent parfois des parois intérieures couvertes d'un enduit de couleur blanche : tombe à orthostates réguliers (Z 122), caveau bâti (W 68) et caveau creusé dans la roche (J1).

Les fosses, sarcophages monolithes, tombes construites avaient souvent conservé leur couverture de pierres. Nous donnerons le nombre de dalles de couverture et leurs dimensions. Il n'est pas rare qu'elles présentent sur l'un des longs côtés des encoches rectangulaires probablement destinées à faciliter leur soulèvement (préprogrammation de la réouverture de la tombe ?).

Pour les tombes intégrant des éléments en terre cuite (autres que les récipients en céramique évoqués plus haut), on aura des fosses parementées de tuiles plates ou de fragments de tuiles plates, des fosses couvertes de tuiles plates horizontales, enfin des fosses couvertes de tuiles plates disposées en bâtière. Enfin, nous avons évoqué le cas malheureusement incertain d'une tombe dans un sarcophage en terre cuite⁷ (tombe ZA19).

⁷ Cf. les baule de Gela : P. Orsi dans *Monumenti antichi dell'Accademia dei Lincei*, XVII, 1906.

LE MILIEU DE DÉCOMPOSITION DU CADAVRE

Les observations relatives à la position qu'occupent les os dans la tombe permettent de documenter le micromilieu interne à la sépulture. La *décomposition dans un espace vide* s'observe dans des tombes couvertes dont la fermeture a été hermétique pendant un temps au moins égal au temps nécessaire pour que lâchent les contentions articulaires ; des os sont alors susceptibles d'être passés dans le volume extérieur au cadavre et ce pour des causes diverses au premier rang desquelles se trouve l'action de la pesanteur. À l'opposé, la *décomposition dans un espace colmaté* correspond en général à ce que l'on appelle des inhumations en pleine terre : le corps a été placé dans une fosse ou une structure qui a été immédiatement comblée de terre après la déposition. Dans la nécropole méridionale de Mégara Hyblaea, les sarcophages monolithes, les tombes à orthostates réguliers et les caveaux qui avaient conservé leur couverture étaient encore vides de sédiment ou n'étaient que très partiellement comblés ; en revanche, les tombes dont la couverture était dégradée ou avait disparu étaient entièrement remplies de terre. Toutes les fosses étaient colmatées par le sédiment et pourtant, dans bien des cas, il a été possible de noter des indices de décomposition dans un espace vide. Elles avaient donc très vraisemblablement une couverture en matière périssable (bois ?). Le fait qu'un squelette soit entièrement pris dans la terre lorsqu'il est mis au jour n'implique donc pas qu'il s'agissait à l'origine d'une tombe en pleine terre.

Nous avons précédemment évoqué la pratique de la réduction du (ou des) squelette(s), qui consiste à rassembler les restes d'un défunt à l'une des extrémités de la tombe (en général dans le but de dégager l'espace nécessaire à l'installation d'un nouveau corps). Il est également des cas où le contenu de la tombe a été sorti (en totalité ou en partie) et déversé en dehors de celle-ci. Ce geste peut concerner les restes humains mais aussi les éléments du mobilier d'accompagnement. Nous parlerons dans ce cas d'un curage de la tombe⁸.

Le caractère très inégal de la documentation fait que nos propositions interprétatives quant à la nature des dépôts sont assorties d'un degré plus ou moins grand de certitude. Les tableaux ci-dessous résument les critères qui nous permettront de nous en tenir à une attitude constante quant à l'emploi des qualificatifs « avéré, probable et possible ».

⁸ À la suite de J. Leclerc, les néolithiciens emploient l'expression « vidange de la tombe ». Nous avons préféré le mot curage qui décrit simplement l'acte, alors que vidange peut avoir une connotation plus péjorative envers ce qui est déplacé.

	Récipient en céramique	
	Inhumation d'enfant	Dépôt secondaire à crémation
Avéré	os non brûlés présents à l'intérieur du vase	os brûlés présents, dépôt avéré dans le vase
Probable	vase en position horizontale et/ou découpe	vase en position verticale
Possible	nature du récipient : amphore, pithos	nature du récipient : stamnos, cratère
Indéterminé	dépôt de nature indéterminée dans un récipient de forme indéterminée ou attestée pour inhumation et incinération (par exemple hydrie)	
	Tombe creusée ou construite (fosses, tombes à orthostates, sarcophages, caveaux, tombes à tuiles)	
	Inhumation	Crémation
Avéré	os non brûlés présents dans la tombe	os brûlés présents, directement dans la tombe ou dans un vase
Probable	pas d'os mais mobilier présent	
Possible	ni os ni mobilier, architecture fortement évocatrice d'une tombe	
Indéterminé		
	Aire de crémation	Inhumation dans la terre au-dessus du substrat calcaire
Avéré	observée <i>in situ</i> (un seul cas Z 77B)	squelette ou portion de squelette en place
Probable		lot d'os humains avec altération par les racines végétales
Possible	quelques fragments osseux brûlés + charbons	un ou quelques rares os humains avec altération par les racines végétales
Indéterminé		

La situation est *a priori* assez simple pour les dépôts dans des récipients en céramique, la seule question étant de savoir ensuite si certaines formes ont une fonction spécifique, par exemple l'amphore et le pithos pour une inhumation d'enfant, le stamnos et le cratère (laconien) pour un dépôt secondaire à crémation, alors que d'autres, par exemple les hydries, peuvent aussi bien contenir l'un que l'autre. l'un que l'autre. En ce qui concerne les tombes creusées ou construites, nous n'avons pas envisagé les catégories probable ou possible pour les crémations car nous n'avons pas rencontré de dépôt secondaire à crémation avéré qui n'ait livré qu'une masse très faible d'os (même la lékanè de la tombe A1 en contient une masse significative) et aucun élément de mobilier. Il semble donc peu plausible que des tombes totalement vides aient contenu des dépôts secondaires à crémation⁹. Il subsistera un cas incertain, celui de la tombe W 50, un petit sarcophage pour lequel une photographie prise au moment de la fouille montre qu'il y avait à l'intérieur une quantité importante d'os mais pas de mobilier ; ces os n'ont pas été retrouvés ou en tout cas ils n'ont pas été identifiés et à partir de ce seul document, il est impossible de savoir si les os sont brûlés ou non.

⁹ On se rappellera par ailleurs que les os brûlés sont très peu sensibles à l'acidité du milieu ambiant, contrairement aux os non brûlés. Il est donc peu probable que des os brûlés aient pu totalement disparaître pour des raisons taphonomiques.

AUTEURS DES ILLUSTRATIONS

Abréviations des noms des auteurs des figures (croquis de terrain, plans, photographies de fouille, dessins et photographies de mobilier) :

ARR : Alessandra Rodolico Rinaldi

CA : Carmelo Anastasi

DO : David Ollivier

FB : Francesco Brugaletta

FV : François Villard

GS : Giusepina Stelo

GV : Georges Vallet

HD : Henri Duday

HT : Henri Tréziny

JCS : Jean-Christophe Sourisseau

LD : Lucile Delavault

MC : Mireille Cégeillac

MG : Michel Gras

MP : Marina Pierobon

MiP : Mikaël Pesenti

OP : Oreste Puzzo

PD : Pierre Dubœuf

RMB : Reine-Marie Bérard

SK : Serge Kostomaroff

SL : Sergio Lazzarini

UF : Ugo Filianoti